

Projet du plan masse figurant dans la demande de permis de construire- architecte M. Choulet. Voir les cheminements extérieurs très complexes. Les utilisateurs de la médiathèque seront les seuls à entrer par la gauche du bâtiment dans le parc en suivant ce cheminement long et tortueux vers le chalet. Les utilisateurs des autres services passeront tous par la passerelle de l'entrée située à l'arrière du bâtiment. Il n'y a pas de liaison entre les deux par l'intérieur.

